



Commune de Lutry

Service des Travaux et Domaines

Demande d'autorisation d'abattage, d'élagage, d'écimage d'arbre(s)

Coordonnées du propriétaire

Raison sociale

Personne de contact

Adresse

NPA et Localité

Téléphone : e-mail :

Situation de l'arborisation

Adresse

Parcelle n°

Objet de la demande

Abattage

Élagage

Écimage

Arborisation concernée

Arbre isolé

Groupes d'arbres

Cordon boisé

Alignement

Parc boisé

Motif de la demande

Le présent formulaire doit être accompagné d'un plan de situation indiquant l'emplacement de l'arborisation. Ce document peut être réalisé à partir du site www.geo.vd.ch.

Nous vous prions de remplir un formulaire par arbre, groupe d'arbres, haie ou cordon boisé.

Date :

Votre demande est à transmettre au :
Service des Travaux et Domaines travaux@lutry.ch – tél: 021 796 21 80

Ne pas remplir

Décision du Service des Travaux & Domaines

Votre végétation n'est pas protégée par le plan de classement communal

Nous vous autorisons à procéder aux travaux forestiers en prenant les précautions d'usage et si nécessaire vous aviserez l'Association Police Lavaux (APOL) si ceux-ci compromettent la sécurité publique.

Votre végétation est protégée par le plan de classement communal sous le numéro

Nous vous autorisons à procéder aux travaux d'élagage ou/et d'écimage de votre végétation selon les règles de l'art. Ces travaux seront entrepris en prenant les précautions d'usage et si nécessaire vous aviserez l'Association Police Lavaux (APOL) si ceux-ci compromettent la sécurité publique.

Une fois les travaux réalisés, le garde forestier communal devra en être informé par vos soins.

Votre demande d'abattage doit être adressée par écrit à la Municipalité de Lutry. Celle-ci doit être accompagnée d'un plan de situation ou d'un croquis précisant l'emplacement du ou des arbres protégés à abattre, ainsi que les compensations éventuelles proposées.
Un courrier vous sera transmis pour vous informer de la décision municipale.

Remarque :

Lutry, le